

Sainte-Thérèse, le 17 février 2016

Objet : Demande d'accès à l'information concernant le champ d'épuration en lien avec les
lots 4 124 781 et 4 124 782 à Saint-Adolphe- d'Howard

Madame,

La présente fait suite à votre demande verbale, reçue le 10 février dernier, concernant
l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Certificat d'autorisation du 17 décembre 1986, 2 pages
2. Rapport d'inspection du 22 septembre 2004, 5 pages
3. Rapport d'inspection du 30 novembre 2004, 2 pages
4. Rapport d'inspection du 26 juin 2012, 5 pages
5. Rapport d'inspection du 15 décembre 2014, 2 pages

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des
articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur
la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Vous trouverez en
pièces jointes une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au
numéro 450-433-2220, poste 225

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (18 pages)

Le 17 décembre 1986

La Réserve Morgan (Lac Ste-Marie)
C.P. 88
ST-SAUVEUR-DES-MONTS (QC)
JOR 1R0

A l'attention de M. André Chartrand, prés.

OBJET: Travaux d'aqueduc et d'égout
sanitaire.

N/dossier no.: 1144 5780-AE(x)-06

Messieurs,

Suite à la demande d'autorisation reçue par le ministère de l'Environnement en date du 5 décembre 1986 et soumise en votre nom par art 23-24 ingénieur, et 23-24, ingénieur junior, conformément à la résolution du conseil municipal en date du 17 octobre 1986, je vous informe que, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la Loi sur la qualité de l'environnement, j'autorise l'exécution des travaux décrits aux plans et devis mentionnés ci-dessous.

Les travaux autorisés par les présentes peuvent être décrits sommairement comme suit:

- Les travaux seront situés sur une partie des lots 34 et 35 du rang II de la municipalité de St-Adolphe-d'Howard. Les travaux se résument comme suit:

AQUEDUC:

- 400 m de conduite de plastidrain III en PY série 125 de 100 mm dia.;

EGOUTS SANITAIRES (sous pression):

- 465 m de conduite CPV C-900 Scepter plas-tyton de 100 mm dia.;

SYSTEME SEPTIQUE:

- 11 fosses septiques de 2,39 m.c. conforme à la norme BNQ 3680-901;
- 11 chambres de pompes avec accessoires;
- 1 élément épurateur de 227 mètres carrés de superficie;
- 1 chambre doseuse comprenant 1 pompe dont la capacité sera au minimum de 10 litres par secondes;

.../2

le tout tel que représenté aux plans numéros 1 à 3 de 3 préparés par Bernardo Cruz, ingénieur, en date du 6 août 1986. Le coût des travaux a été estimé comme suit:

Aqueduc:
Egouts sanitaires: art. 23-24
TOTAL:

Ces travaux peuvent être entrepris à compter de la date des présentes et après avoir obtenu toute autre approbation ou autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant. Ils devront être exécutés conformément aux plans et devis décrits ci-dessus et toute modification éventuelle aux plans et devis doit être autorisée par le soussigné avant que les travaux ne soient exécutés.

La présente autorisation ne vous soustrait pas à l'application de toute loi et de tout règlement et vous engage à utiliser des matériaux, produits et équipements qui sont dans la mesure du possible, fabriqués au Québec de même qu'à appliquer la politique d'achat du gouvernement.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

pour le Sous-ministre de
l'Environnement,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Gilbert Moreau,
Directeur régional,
Région Laval/Laurentides.

c.c.: Michel Côté, ing. jr.
Robert Tétreault

RG/hk

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7311-15-01-74660-03

DATE DE RÉDACTION : 12-10-2004

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 22-09-2004 HEURES : - ARRIVÉE : 14H30

. INSPECTEUR /INSPECTRICE : Jean Trépanier - DÉPART : 15H30

. ACCOMPAGNÉ DE:

. LIEU INSPECTÉ .ADRESSE POSTALE (si différente)

Installation septique communautaire desservant les # 17, 20, 35, 45, 59, 66 et 74, ch. De Cheverny à St-Adolphe-d'Howard. Lots 34-21, 34-22, 34-23, 34-24, 34-25, 34-26, 34-28 et 35, rang II, canton Howard. Pour les adresses individuelles, voir les avis d'infraction.

. PLAIGNANT(E): Rencontré oui non
Julie Lafontaine, inspecteur, St-Adolphe-d'Howard TÉLÉPHONE
NOM/ADRESSE 819 327-2044

NOM/FONCTION TÉLÉPHONE

. PERSONNE(S)
RENCONTRÉE(S):
- 53-54 , gestionnaire
Julie Lafontaine, inspecteur, St-Adolphe-d'Howard 819 327-2044

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S):	PHOTO(S)	CROQUIS	PLAN(S)	CARTE(S)	
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nombre	3			2	
. ÉCHANTILLONS					
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
EAU	AIR	SOL	FLORE	FAUNE	DÉCHETS

. AUTRE(S)
PRÉCISEZ

BUT(S): Vérifier le bien fondé de la plainte concernant des rejets d'eaux usées en provenance d'une installation septique communautaire.

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Il n'y avait personne dans les résidences. J'ai contacté par la suite au téléphone la plaignante, Mme Julie Lafontaine et un gestionnaire, M. 53-54 Il a été constaté que:

1. Il s'agit d'un système autorisé par le MENV en 1986. Soit 11 fosses septiques individuelles de 2,39 m³, 11 chambres de pompes, 1 chambre doseuse avec une pompe (station de pompage) et 1 élément épurateur de 227 m²;
2. La station de pompage localisée au nord de la montée Val-de-Loire débordait (voir plan et photos). J'ai échantillonné à cet endroit. L'eau avait l'odeur et la couleur caractéristiques des eaux usées. Il y a un bâtiment à proximité dont les fils électriques ont été arrachés et qui semble relié à la station de pompage;

RAPPORT D'INSPECTION ABRÉGÉ

N/RÉFÉRENCE : 7311-15-01-74660-03

DATE DE RÉDACTION : 12-10-2004

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION (SUITE)

3. Le terrain où est situé la station de pompage et l'élément épurateur appartient à M. Franz Markowsky et M. 53-54 en est le gestionnaire. Il s'agit du lot 35, complètement à part des lots où sont construit les résidences et M. 53-54 déclare qu'il n'y avait aucune mention d'une installation septique à cet endroit dans le contrat notarié.

3. CONCLUSION

Infraction pour :

- ◆ Rejet d'eaux usées dans l'environnement. L.R.Q. art. 20, 2^e alinéa;
- ◆ Négligence dans l'entretien des équipements, Règlement relatif à l'application de la Loi, art. 12

4. RECOMMANDATION(S)

- Avis d'infraction à tous les propriétaires et au gestionnaire.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : Jean Trépanier

12/10/04

- VÉRIFIÉ PAR: Jacques Hallé

15 oct 2004

✓ /

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:

Nom : Chemin de Cheverny

Municipalité : Saint-Adolphe-d'Howard

Date : 22-09-2004

N/D : 7311-15-01-74660-03

Photo # : 1

Couvercle de la station de pompage.

Écoulement vers fossé puis lac Ste-Marie



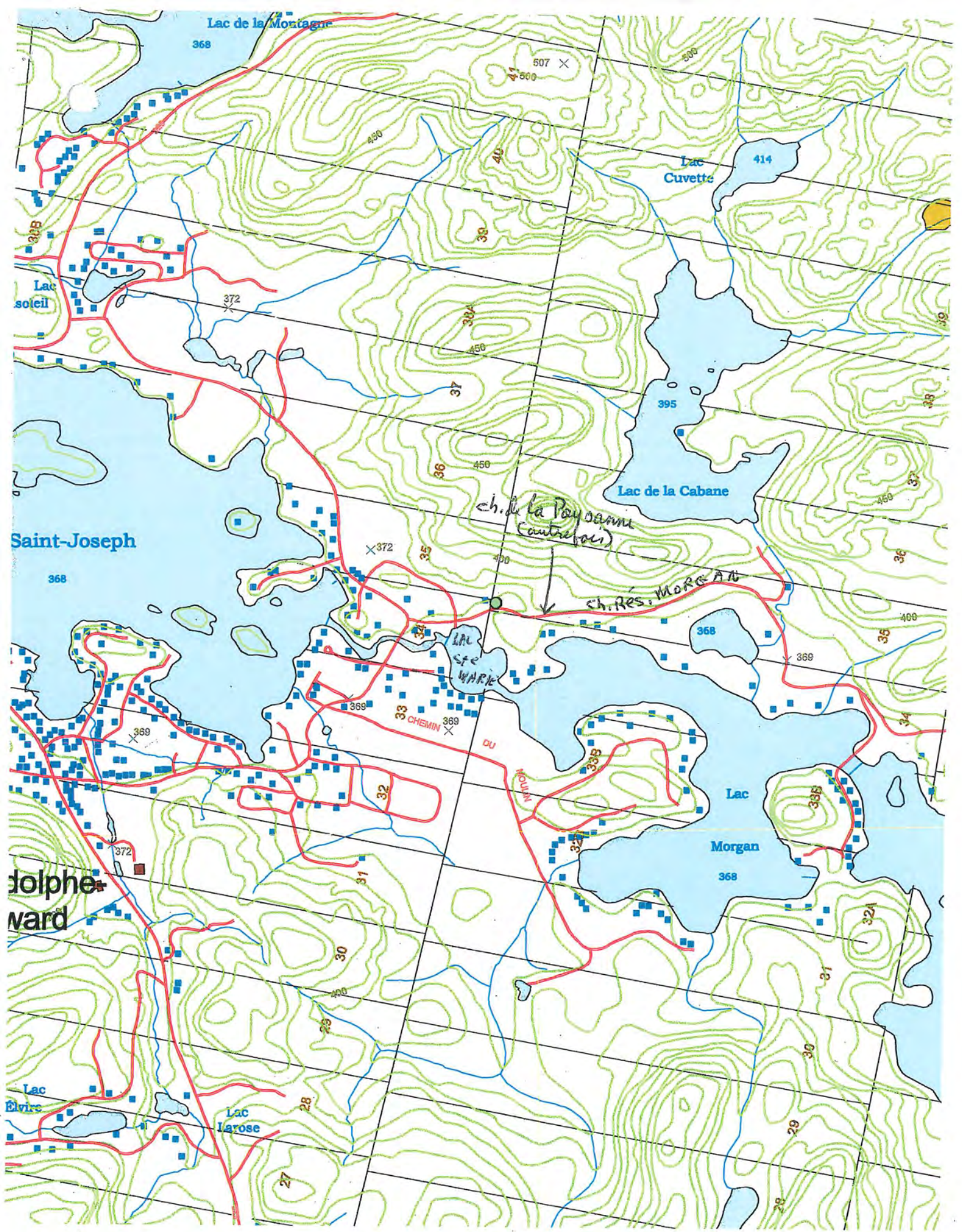
Photo # : 2

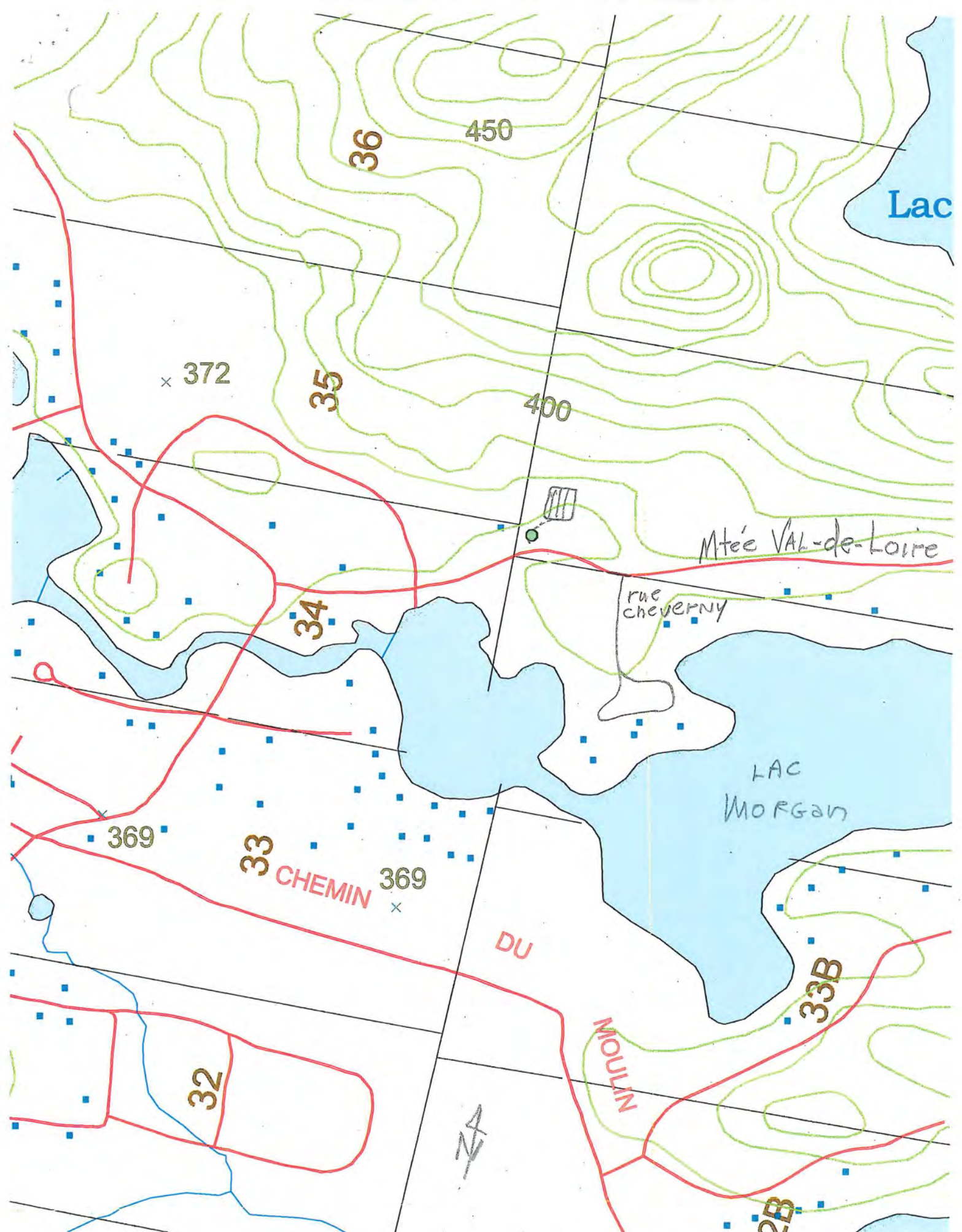
Détail du couvercle et de la résurgence

Photo # : 3

Élément épurateur non-entretenu.







Lac

x 372

450

36

400

35

Mtée VAL-de-Loire

rue chevigny

34

LAC MORGAN

369

33

CHEMIN

369

DU

33B

MOULIN

32



32B

Lieu: 90177999

Intersect: 23683543

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7311-15-01-74660-03

DATE DE RÉDACTION : 09-12-2004

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 30-11-2004
HEURES : - ARRIVÉE : 09h45
- DÉPART : 10h15
. INSPECTEUR /INSPECTRICE : Jean Trépanier
. ACCOMPAGNÉ DE:
. LIEU INSPECTÉ .ADRESSE POSTALE (si différente)

Installation septique communautaire desservant les # 17, 20, 35, 45, 59, 66 et 74, ch. De Cheverny à St-Adolphe-d'Howard. Lots 34-21, 34-22, 34-23, 34-24, 34-25, 34-26, 34-28 et 35, rang II, canton Howard. Pour les adresses individuelles, voir les avis d'infraction.

. PLAIGNANT(E): Rencontré oui non
Julie Lafontaine, inspecteure, St-Adolphe-d'Howard
NOM/ADRESSE

TÉLÉPHONE
819 327-2044

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

. PERSONNE(S)
RENCONTRÉE(S):
53-54 , gestionnaire
Julie Lafontaine, inspecteure, St-Adolphe-d'Howard
819 327-2044

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S): PHOTO(S) CROQUIS PLAN(S) CARTE(S)
[X] [] [] []
Nombre 1
. ÉCHANTILLONS
[] [] [] [] [] []
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

. AUTRE(S)
PRÉCISEZ

BUT(S): Vérifier si les correctifs ont été apportés suite à l'avis d'infraction du 12 octobre 2004.

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

J'ai procédé seul à l'inspection. Il a été constaté qu'il n'y a plus d'écoulements à la station de pompage. Le bâtiment a été cadennassé. Un programme d'entretien du système par une firme d'ingénieur nous est parvenu le 9 nov. 2004 :

RAPPORT D'INSPECTION ABRÉGÉ

N/RÉFÉRENCE : 7311-15-01-74660-03

DATE DE RÉDACTION : 09-12-2004

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION (SUITE)

3. CONCLUSION

Ancienne infraction

Infraction pour :

- ◆ Rejet d'eaux usées dans l'environnement. L.R.Q. art. 20, 2^e alinéa;
- ◆ Négligence dans l'entretien des équipements, Règlement relatif à l'application de la Loi, art. 12

Corrigé

4. RECOMMANDATION(S)

- Classer ce dossier.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : Jean Trépanier

09/12/04

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Laurentides

1. Identification

Date de l'inspection : 2012-06-26 Heure d'arrivée : 11 h 40 Heure de départ : 12 h 15
Inspecteur : Dominic Bélanger Accompagné de :

N° intervention : 300727361 Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7430-15-01-00375-00 N° du rapport d'inspection : 400990717
N° demande : 200335416 Type de demande : Plainte à car. environnemental
But de l'inspection : M-PL/Saint-Adolphe-d'Howard/ ch. Val-de-Loire et Cheverny/ Vérifier le bien fondé de la plainte concernant des rejets d'eaux usées dans l'environnement provenant d'une installation pour 5-6 maisons. Les résurgences seraient visibles sur les côtés de l'élément épurateur

Lieu inspecté

Nom du lieu : RESERVE MORGAN
Nom usuel du lieu : 9123-4377 Québec inc.
N° du lieu : 90177999 Type de lieu : réserve écologique
Localisation du lieu inspecté :
183, montée du Val-de-Loire Saint-Adolphe-d'Howard (Québec) J0T 2B0
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,971677598500;-74,311671689000

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
9123-4377 Québec inc.	propriétaire	331, avenue Portland Mont-Royal (Québec) H3R 1V4	Y2101568

Conditions météo

Nuageux 20°C

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)

Mode d'identification

But expliqué : oui non s. o.
Mode d'identification : verbale preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de :

Plainte

Plaignant rencontré : oui non s. o.

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 4 Nombre de photos annexées au rapport : 4
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Dominic Bélanger avec un appareil photo de type Canon PowerShot A490. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-15\beldo01\7430-15-01-00375-00\2012-06-26
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Autres pièces annexées au rapport

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/>	Croquis	
<input type="checkbox"/>	Plan	
<input checked="" type="checkbox"/>	Carte	9123-4377 Québec inc. Installation septique
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	Rôle de taxation; cadastre

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			

Duplicata des échantillons remis : oui non s. o.

Demandes d'analyses jointes au rapport : oui non s. o.

2. Mise en contexte (facultatif)

Selon la plainte, le site serait une installation septique, et il y aurait des écoulements d'eau usée dans les talus du champ d'épuration. L'installation serait pour cinq à six résidences sur le bord du lac Ste-Marie.

3. Description de l'inspection

J'arrive au site cité en rubrique. Je suis seul.

Le terrain visé est un champ d'épuration. Aucune maison n'est à proximité. Sur place, il y a un stationnement, et un compteur d'électricité de Hydro-Québec. Il est récent, et il fonctionne. Le terrain est en friche; beaucoup de végétation pousse sur place. Je fais le tour du site qui semble être le champ d'épuration. Le carré qui représente le champ est environ de 10mètres par 10 mètres. Aucune odeur, aucun écoulement de liquide. Tout est sec. Il y a un petit ruisseau intermittent qui passe sur le côté ouest du champ. Il est presque à sec. Aucune odeur ou écoulement à cet endroit également. Je ne trouve pas de regard qui pourrait indiquer une station de pompage ou autre.

Je prends quelques photos. Je quitte le site.

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

Arrivé au bureau, une recherche dans le système informatique du Ministère m'apprend que le terrain est le lot 4 127 010 cadastre du Québec rénové. Une recherche auprès de la municipalité m'apprend que le terrain est la propriété de la compagnie 9123-4377 Québec inc.

Une recherche dans le système d'aide à la gestion des opérations (SAGO) m'apprend que le site était connu sous le nom « La compagnie des services immobiliers du lac Ste-Marie inc. ». No. Lieu 90177999. No. Gestion documentaire 7430-15-01-00375-00. Également, il y a eu une autorisation d'émise le 17 décembre 1986 pour la construction du système septique pour onze (11) résidences comprenant 11 fosses septiques, 11 chambres de pompes, 1 chambre doseuse avec pompe, un élément épurateur de 227 mètres². Le dossier porte le no. Gestion documentaire 7311-B6-01-G7466003.

5. Conclusion

Il y a un champ d'épuration autorisé au lieu visé par la plainte;

Aucun écoulement, aucune odeur de constater sur place;

Le site est négligé; de la végétation pousse abondamment sur l'élément épurateur.

6. Recommandations

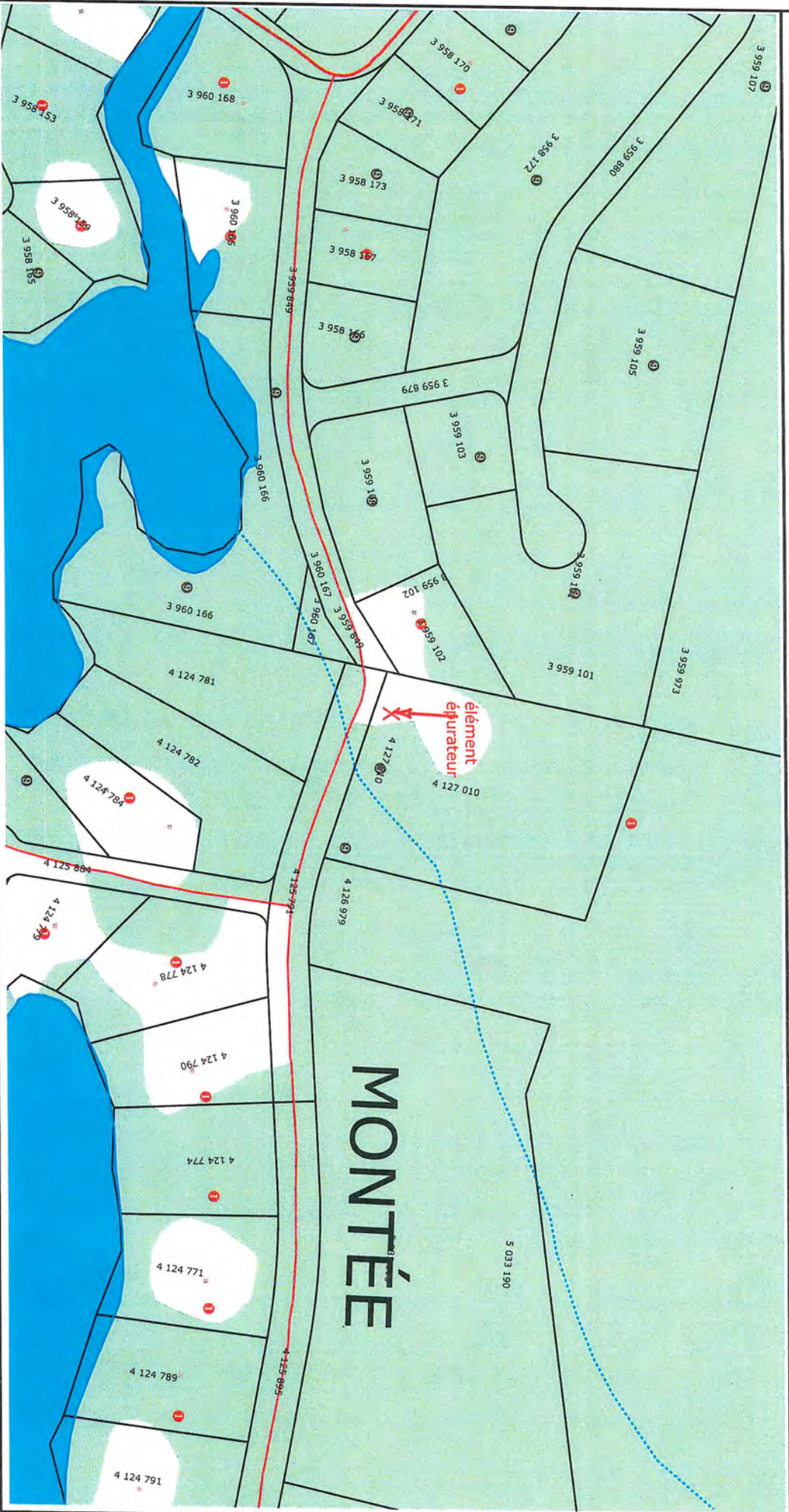
Fermer le dossier.

Signature :	Date de rédaction : 2012-12-06
-------------	--------------------------------

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Sophie Daigneault	Fonction : chef d'équipe municipal et hydrique
Signature :	Date : 2012-12-18
Commentaires : OK	

9123-4377 Québec inc.
cadastre



Échelle approximative : 1 / 2 556

Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2012



Développement durable,
Environnement,
Forêts et Parcs
Québec
Bureau de Ste-Thérèse (C)

lots cadastre Qc
 Lot
 No de lot cadastre Qc
 A Numéro de lot

- Ensemble des rôles d'évaluation
- 1 Résidentielle
 - 2 Industrielles
 - 3 Transports
 - 4 Commerciale
 - 5 Services
 - 6 Loisirs
 - 7 Richesses naturelles imm. non exploités et étendus d'eau
 - 8 Annotacion rouge



Préparé par :
Dominic Bélanger
2012-12-07

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier : IMG_3673

Description : Stationnement au champ d'épuration.

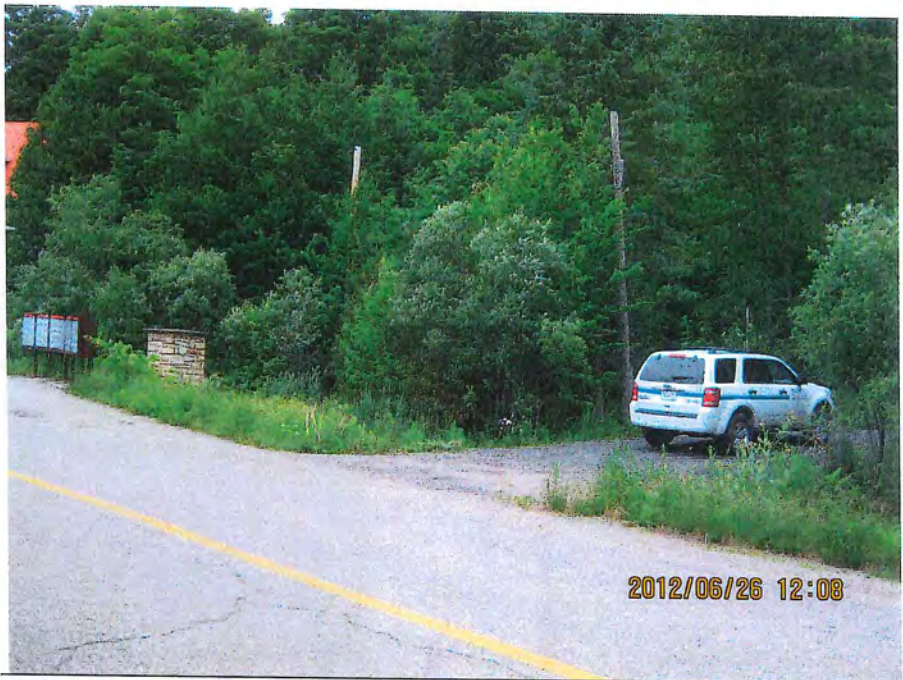


Photo no : 2

Fichier : IMG_3674

Description : Vue d'ensemble avec la maison du stationnement de la photo no.1.



Photo no : 3

Fichier : IMG_3675

Description : entrée électrique pour la station de pompage.



Photo no : 4

Fichier : IMG_3676

Description : Champ d'épuration.



RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Laurentides

1 Identification

Date de l'inspection : 2014-12-15	Heure d'arrivée : 12 h 20	Heure de départ : 12 h 40
Inspecteur : Dominic Bélanger		Accompagné de :

N° intervention : 300934333	Type d'intervention : Inspection pour suivi de manquement
N° gestion documentaire : 7311-15-01-74660-03	N° du rapport d'inspection : 401215834
N° demande : 200405043	Type de demande : Plainte à car. environnemental
But de l'inspection : M-SANC / St-Adolphe-d'Howard / Vérifier si les correctifs ont été apportés concernant le mauvais fonctionnement du système d'installation septique communautaire des résidences de la rue Cheverny.	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : RESERVE MORGAN	
Nom usuel du lieu : 9123-4377 Québec inc.	
N° du lieu : 90177999	Type de lieu : terrain sans usage précis
Localisation du lieu inspecté : 183, montée du Val-de-Loire Saint-Adolphe-d'Howard (Québec) J0T 2B0	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45.971677598500;-74.311671689000	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
9123-4377 Québec inc.	propriétaire	1991, rue Léonard-De Vinci Sainte-Julie (Québec) J3E 1Y9	Y2101568

Conditions météo	
Nuageux 2°C	

Personnes rencontrées SO

Plainte SO

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 3	Nombre de photos annexées au rapport : 3
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Dominic Bélanger avec un appareil photo de type Canon, PowerShot A490. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-15\beldo01\7311-15-01-74660-03\2014-12-15	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

Grilles d'inspection annexées SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

Le site visé est un champ d'épuration qui gère les eaux usées de résidences qui sont situées sur la rue Cheverny et Val-de-Loire. Une autorisation a été émise, le 17 décembre 1986, pour l'installation de 11 fosses septiques avec 11 chambres de pompes, 1 élément épurateur de 227 mètres², 1 chambre doseuse avec une pompe.

Une autre autorisation a été émise le 22 juin 1992 pour la construction de deux autres champs d'épuration d'une superficie de 583,2 mètres², et de l'installation de deux chambres de pompage. Mais selon le dossier, ces travaux n'ont pas été effectués.

Une inspection a été effectuée le 6 août 2014; des écoulements d'eau usée ont été observés. Un avis de non-conformité a été envoyé le 4 septembre 2014. Une SAP a été à l'étude, mais devant la rapidité des correctifs apportés, elle a été annulée.

3 Description de l'inspection

J'arrive au champ d'épuration cité plus haut. Je suis seul.

Sur place, je constate que le couvercle de la station de pompage est déterrée et apparent; signe que des travaux y ont été apportés. Pas d'écoulement d'eau usée de constater; pas d'odeur d'égout de perçue. Je vais vérifier le champ d'épuration. Les arbustes qui poussaient dessus ont été coupés. Je fais le tour dudit champ; là également, aucune odeur de perçue; aucun écoulement d'eau usée de constater.

Je quitte le site.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

5 Conclusion

Les correctifs ont été apportés au champ d'épuration et à la station de pompage.

Aucun écoulement d'eau usée de constater. Aucune odeur d'égout de perçue.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer le dossier.

Rédigé par : Dominic Bélanger

Signature :

Date de signature : 2015-01-19

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Éric Gauthier

Fonction : chef d'équipe
municipal et industriel

Signature :

Date : 2015/01/26

Commentaires :